

*Impôt sur le revenu—Loi*

suggestions valables qui méritent d'être essayées et qui n'amèneront certainement pas la faillite de notre pays. Il n'y a pas de risque à prendre. Au train où vont les choses je pense qu'on s'en va pas mal vers la faillite.

Donc, pour résister, pendant qu'il nous reste encore de la vitalité, je suis convaincu que le Parlement est encore assez vigoureux pour conseiller à l'exécutif de présenter un projet de loi qui serait le complément de celui que nous avons à étudier aujourd'hui et qui nous permettrait d'atteindre les résultats visés par le Parlement, soit d'assurer à tous et à chacun un pouvoir d'achat suffisant pour répondre aux besoins de tous les Canadiens.

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur le président, je ne peux m'empêcher de faire quelques observations au sujet de cette loi. D'abord, on comprendra bien que lorsque le gouvernement accepte des recommandations de l'opposition—cela n'arrive pas souvent—elles sont pourtant toujours très intelligentes... Mais cette fois-ci le gouvernement ne pouvait pas refuser de considérer une loi ou une recommandation qui visait à la création d'emploi. Nous aurions souhaité que le gouvernement agisse ainsi il y a déjà quelques mois, savoir, lorsque le critique officiel de l'opposition en la matière, au nom de notre parti, en faisait part à la Chambre. Il n'en demeure pas moins que nous appuierons cette loi que nous sommes à étudier à la Chambre parce qu'il y a là un élément de solution.

Ce n'est certes pas une solution à vie, mais nous comprenons l'urgence de la question et il est clair que nous n'hésiterons pas à appuyer cette loi. De plus nous ferons tout notre possible pour être assez brefs pour que le gouvernement puisse l'appliquer aux dates prévues et le plus efficacement possible. Cela ne m'empêche pas de demander au gouvernement toute l'attention nécessaire relativement à la surveillance et à l'application de ce programme. Il est clair que dans toute loi où l'on parle de mettre des subventions à la disposition de certaines catégories de personnes, on tentera toujours par tous les moyens d'obtenir le plus et, malheureusement, on tentera également de temps à autre de justifier une subvention qui n'est pas toujours justifiable, et étant donné les circonstances, je pense qu'il est de notre devoir de demander au gouvernement une surveillance très suivie au sujet de l'application de cette loi.

Je dis qu'il y a longtemps que nous préconisons un programme semblable, mais je voudrais quand même répéter que ce programme aurait pu être imaginé par le gouvernement il y a au moins deux ans. Depuis deux ans nous connaissons une situation intolérable et nous savons très bien qu'étant donné l'augmentation régulière du taux de chômage, du coût de la vie, il fallait présenter des mesures. Pourquoi a-t-on attendu aussi longtemps? Je tenterai d'apporter une ou deux preuves. Il semble que, depuis deux ans, ce gouvernement a décidé d'entretenir un million de chômeurs par divers «cataplasmes» qu'il a présentés. On a peut-être, du côté du gouvernement, pensé qu'avec les programmes comme celui des initiatives locales, Perspectives-Jeunesse ou les nouveaux programmes de Canada au travail, on allait régler l'avenir économique du pays. J'espère que l'on ne pense pas ainsi. Mais étant donné qu'on n'a pas trouvé tellement d'autres formules que celles-là comme générateurs d'emplois, nous sommes, de ce côté-ci de la Chambre et comme des milliers de Canadiens, obligés de croire que le gouvernement n'a pas d'autres formules que certains cata-

plasma. Je voudrais quand même ici, si je dis que cette proposition est acceptable et recommandable, clarifier un certain point. Dans l'exposé du secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Lumley) et dans la présentation de ce programme à la conférence de presse par les fonctionnaires du ministère des Finances, on parle de 100 millions de dollars en recettes fiscales fédérales qui égaleraient 50,000 nouveaux emplois au cours de la première année. Et les fonctionnaires reconnaissent et admettent, très prudemment d'ailleurs, parce que Dieu sait si l'on s'est trompé dans les prévisions qu'on a connues depuis quelques années, que seulement environ 25 p. 100 de ces emplois créés en vertu de ce programme demeureront en permanence. Nous ne sommes pas convaincus qu'au moins 25 p. 100 pourront se traduire par des emplois permanents. Donc, je pense que les Canadiens ont le droit de savoir et ne pas s'illusionner trop vite: on parle de 50,000 emplois, cela paraît bien, et on a naturellement en dehors de la Chambre la tentation de croire que ce sont 50,000 emplois permanents. Donc, si je prends le chiffre de 25 p. 100 qui n'est pas une garantie, selon les fonctionnaires, cela veut dire que, pour la prochaine année, ce programme de 100 millions de dollars va créer 12,500 emplois qui sembleraient permanents.

• (1632)

Mais ce programme va également peut-être créer 37,500 emplois pour des périodes de trois à neuf mois. C'est un peu une forme de Canada au travail, monsieur l'Orateur, avec l'avantage quand même, je le reconnais, que ces emplois profiteront, à mon avis, à la production canadienne beaucoup plus que certains autres programmes, beaucoup plus en tous les cas que des prestations d'assurance-chômage. Mais il n'en demeure pas moins qu'il faut que les Canadiens sachent bien qu'il ne s'agit pas de 50,000 emplois permanents. Selon les prévisions, je le répète, il s'agit de 12,500 emplois, et si l'on veut faire la répartition au niveau des 10 provinces, alors dans ma province, par exemple, peut-être qu'on verra la création de 1,000 à 1,200 emplois permanents sur un nombre de chômeurs qui «frise» les 300,000. Je répète donc tout de suite que cette loi, quoique valable, n'est pas la solution, et j'espère que le gouvernement l'a également compris.

Donc, je dis que l'on n'a pas réglé le problème. Il n'y a aucun doute que le problème n'est pas réglé. Alors c'est un cataplasme qui, à la veille d'une année peut-être électorale, peut donner une certaine sensation électoraliste intéressante pour les Canadiens, mais je pense qu'il faut quand même se poser la question. Si je dis que depuis deux ans nous sommes vraiment dans une situation intenable ou intolérable, pourquoi? Je pense que les Canadiens doivent poser la question à ce gouvernement: Pourquoi présenter ces mesures à la dernière minute? Ce qui est intéressant quand même, lorsque l'on parle d'élections possibles, on ne sait jamais si ce sera au mois de juin ou l'automne prochain, ou l'an prochain, mais il semble que, d'après les déblocages qui se font par diverses subventions, presque quotidiennement, au sujet des arrangements qui tentent de se faire avec les provinces, c'est quand même intéressant de voir comment le gouvernement a pu trouver là quelque argent ici et là qui était inexistant il y a à peine quelques mois.

Donc, si l'on parle d'emplois permanents, monsieur l'Orateur, je pense que l'on doit parler d'une stratégie industrielle. Je me souviens qu'en réponse au discours du trône, le ministre